



LA VIE MATERIELLE DE LA PAROISSE EN 2008

Merci pour votre participation !

Chers amis,

L'événement marquant de l'année 2008 a été la rénovation de la Chapelle Saint-Etienne menée à bien au cours de l'été. Cet investissement, longuement mûri avec l'aide d'un architecte, s'est élevé à 115.000 € et recueille une large adhésion des « utilisateurs ». Il a représenté l'essentiel des 132.000€ consacrés cette année aux investissements.

Nos recettes courantes ont progressé en 2008 de 3,8%. Le Denier de l'Eglise, qui en représente la moitié, a progressé de 4,2%, légèrement plus que l'inflation grâce, notamment, à une augmentation du nombre des donateurs de 1664 à 1702.

Nos dépenses de fonctionnement augmentent de seulement 0,8%, mais nous avons comptabilisé en 2007 des indemnités de retraite du personnel. Hors cet élément exceptionnel, nos dépenses courantes progressent de 3,4%.

Le résultat de fonctionnement, indicateur clé de notre santé financière, s'est un peu redressé à 132.000 € contre 100.000 € en 2007. Cet excédent courant, encore très insuffisant, est notre seule ressource pour financer les investissements et gros travaux. Nous ne disposons d'aucune réserve avec une trésorerie couvrant 3,5 mois de dépenses courantes. Il faudrait porter ce niveau à 6 mois pour envisager plus sereinement les nombreux projets à financer.

Nous venons ainsi de doter la chapelle Saint-Etienne d'un nouvel orgue digne de son cadre rénové. Des travaux moins visibles, mais lourds, sont urgents : rénovation du logement du nouveau sacristain, changement des fenêtres et reprise de l'étanchéité des sous-sols et parkings à la maison paroissiale, achèvement de la rénovation du Centre Saint Jean-

Baptiste.... Par ailleurs le Père Ribadeau Dumas souhaite étudier la possibilité de rendre la chapelle du Saint Sacrement dans l'église plus priante et plus silencieuse. L'enveloppe globale nécessaire pour ces travaux en 2009 est de plus de 150.000€.

La poursuite de votre soutien est essentielle. Il nous faut aussi accroître le nombre des donateurs. N'hésitez pas à en parler très simplement autour de vous ou en famille et à diffuser les appels pour le Denier de l'Eglise.

Pour plus de détails, vous trouverez dans ce document, en pages intérieures, une présentation des moyens matériels mis en œuvre par la paroisse au service de sa mission et, en dernière page, les comptes de gestion.

L'année a été aussi marquée par des changements importants dans le personnel laïc de la paroisse par suite de départs en retraite, en province ou à l'étranger. Nous avons ainsi recruté depuis début 2008 un organiste, une secrétaire pastorale, un sacristain et une femme de ménage.

Le Conseil Paroissial pour les Affaires Economiques tient à remercier le personnel salarié, ainsi que les très nombreux bénévoles, pour leur contribution à la bonne marche de la paroisse.

Enfin le conseil vous exprime ses très chaleureux remerciements pour votre participation financière à la vie matérielle de notre communauté.

Alain Herbinet
Vice-président du Conseil Paroissial
pour les Affaires Economiques

L'organisation de la gestion matérielle de la Paroisse

Le Père Olivier Ribadeau Dumas, curé, préside le Conseil Paroissial pour les Affaires Economiques (CPAE) composé de laïcs qui l'aident à gérer la vie matérielle de la paroisse :

Vice-Président : Alain Herbinet

Membres : Nicolas Becker, Christian Chavagnac, Anne Coudert, Marc Furstoss, Daniel Guibé, Bertrand Hacard, Jean-Paul Tessier, Jean-Marc Tingaud, Alain de Villemeur

Le conseil, avec l'appui de nombreux bénévoles, veille à la gestion financière, aux questions de personnel, au pilotage des travaux, aux relations avec les fournisseurs, aux dossiers juridiques (copropriétés, Ville de Paris, organismes de contrôle...), au budget des associations paroissiales...

La paroisse emploie neuf salariés permanents :

- ✓ Secrétaires : Caroline Mickus (pastorale) ; Aude de Longraye (administrative)
- ✓ Sacristains : Antoine Alvarez et David Perré
- ✓ Organistes : Jean-Baptiste Pinault (titulaire) ; Olivier Kermarec (suppléant)
- ✓ Cuisine et linge : Danièle Liénard
- ✓ Entretien : Alain Monfort (maison paroissiale) ; Danise Dédé (autres locaux)

Pourquoi donner au Denier de l'Eglise ?

Le Denier de l'Eglise n'est pas obligatoire, il est indispensable. Ce n'est pas un don à une œuvre caritative. L'Eglise, c'est ma famille : je l'aime..., je l'aide. En contribuant à son budget, j'assume simplement ma responsabilité, selon mes moyens.

Toute l'année, je trouve naturel...

- ✓ d'être accueilli(e) pour un baptême, un mariage, un gros souci, un deuil...
- ✓ que l'église soit accueillante, propre, fleurie, chauffée, que l'orgue joue...
- ✓ que mes enfants aillent au catéchisme, préparent leur communion, leur confirmation
- ✓ que de multiples activités soient proposées avec des locaux pour les abriter...
- ✓ que des aumôniers soient présents dans les lycées, universités, hôpitaux, prisons...
- ✓ que l'Eglise utilise les moyens de communication de son époque...
- ✓ que l'Eglise forme longuement les séminaristes...

Oui, tout cela est naturel !

Pour tout cela, l'Eglise a besoin d'argent. Elle ne reçoit d'argent ni de l'Etat, ni du Vatican...

Si l'Eglise nous aide à vivre, aidons-la à agir.

Parlons-en très simplement autour de nous, à nos amis, en famille, aux enfants.

Combien donner au Denier de l'Eglise ? Quelques repères

Il n'y a pas de règle pour donner. Quelques repères chiffrés peuvent vous aider à réfléchir avant d'exercer votre responsabilité :

- ✓ La paroisse a besoin de 2.600 € par jour pour son fonctionnement courant (hors travaux).
- ✓ Le chauffage, uniquement pour l'église, coûte 5.000 à 6.000€ par hiver.
- ✓ Un montant de 1 à 2% de nos revenus annuels peut guider notre décision. Faites le calcul ! Vous pouvez aussi compter 1 à 2 journées de revenus de la famille. Ex : vous gagnez 1.200€ nets/mois. Vous faites un don annuel de 150€.
- ✓ Le don moyen dans notre paroisse est de 335 €, dans la moyenne parisienne. Naturellement les écarts sont importants parmi les 1702 donateurs : le don moyen est ainsi de 1.434 € pour les 10 % les plus élevés.
- ✓ Le don au denier ouvre droit à une réduction d'impôt sur le revenu de 66%. Profitez-en pour augmenter votre don. Par exemple, un don de 500 € ne « coûte » que 170 €.
- ✓ Notre don au denier doit traduire concrètement la solidarité entre paroissiens plus ou moins aisés et, à travers le diocèse, envers les paroisses moins favorisées de Paris.

N'oublions pas que la paroisse peut recevoir des legs et donations à travers l'Association Diocésaine de Paris.

Les locaux utilisés par la paroisse

La paroisse est « affectataire » de l'église qui appartient à la Ville de Paris, conformément à la loi de 1905. La Ville doit en assurer l'entretien. Elle a remplacé en 2008 les armoires d'alimentation électrique.

La paroisse est propriétaire :

- ✓ du presbytère, 14 place Etienne Pernet : logement des prêtres et secrétariat administratif (500 m² sur trois niveaux au sein d'une copropriété)
- ✓ de la maison paroissiale, 13 place Etienne Pernet : 15 salles de réunion de 20 à 100 m² et la « Grande Salle » de 400 m² (plus de 2 000 m² au sein d'une copropriété)
- ✓ de trois logements

La paroisse est locataire :

- ✓ du Centre Saint Jean-Baptiste, 4 quater passage des Ecoliers : 8 salles de réunion de 25 à 100 m² et un oratoire (au total 450 m²)
- ✓ du local scout, rue des Frères Morane

Ces 3 000 m² de locaux, servant essentiellement aux activités paroissiales, ne rapportent aucun loyer, mais exigent chaque année de 100.000 à 150.000 € de travaux d'entretien et de rénovation.

Nos investissements et nos projets

La réalisation principale de 2008 est la rénovation de la chapelle Saint-Etienne (115 000 €). Il faut y ajouter pour 20.000€ d'investissements divers : câblage informatique et lave-linge au presbytère, nouveau lave-vaisselle pour la Grande Salle, système d'alarme au Centre Saint Jean-Baptiste...

La paroisse ne manque pas de projets ! En 2009, nous devons engager la réfection complète de l'appartement d'un des sacristains qui n'a pas fait l'objet de travaux depuis plus de 30 ans. Nous allons équiper la chapelle Saint Etienne d'un nouvel orgue. De très gros travaux sont envisagés dans la copropriété de la maison paroissiale (changement des fenêtres, étanchéité des parkings). Il faut enfin achever la dernière tranche de rénovation du Centre Saint Jean-Baptiste (entrée, accueil, salle n°1). En projet également, l'aménagement de la chapelle du Saint Sacrement dans l'église.

Au total ces projets nécessitent un budget minimum de 150.000 €.

La paroisse participe à la solidarité dans le diocèse et dans l'Eglise

A Paris, le Denier de l'Eglise est versé directement aux paroisses pour payer leurs dépenses de fonctionnement, frais de personnel, traitement des prêtres et charges des immeubles.

Chaque paroisse doit reverser au diocèse une partie de ses recettes (environ 25 % pour notre paroisse) pour permettre le fonctionnement des services de l'archevêché et le financement des actions communes :

- ✓ apostolat : aumôneries des hôpitaux, des prisons
- ✓ solidarité : prêtres âgés, migrants, hôpitaux, aide aux diocèses défavorisés en France ou à l'étranger...
- ✓ formation : séminaires, Ecole Cathédrale, collège des Bernardins ...
- ✓ communication : Paris Notre-Dame, Radio Notre-Dame ...

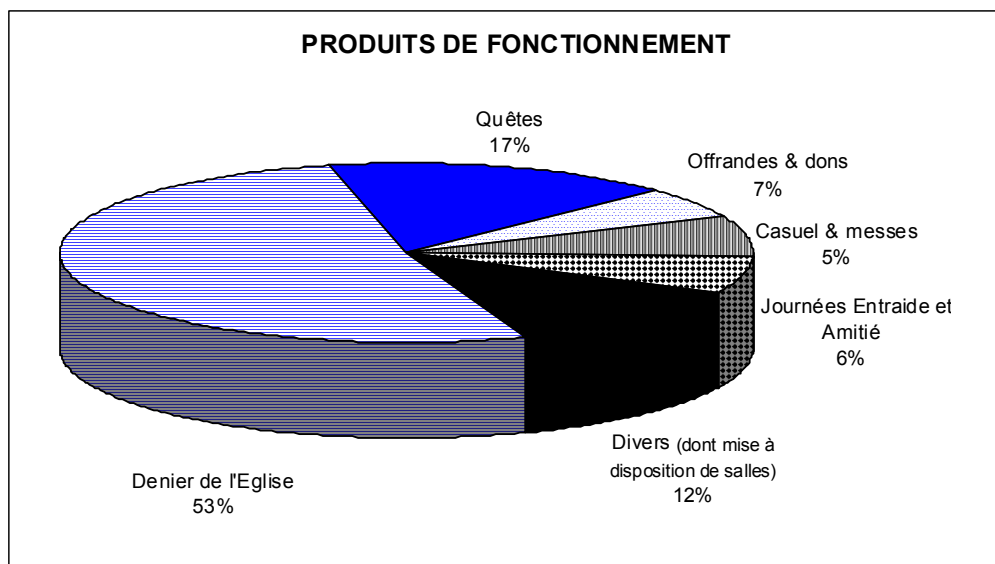
Enfin la paroisse reverse le produit des quêtes « impérées » dédiées à certaines œuvres (Chantiers du Cardinal, Vocations, Secours Catholique...) ou au Saint-Siège (« Denier de Saint Pierre »).

La situation matérielle des prêtres est très modeste

Tous les prêtres de Paris et des diocèses de la petite couronne reçoivent le même traitement : 1.240 € par mois. Ils reversent 163 € pour leur logement et 447 € s'ils prennent tous leurs repas à la paroisse ; ils supportent aussi 105,68 € de CSG/CRDS et doivent payer directement leur mutuelle. Il leur reste donc environ 500 € par mois pour payer toutes leurs autres dépenses personnelles (habillement, transports, livres, équipement, repas à l'extérieur, loisirs...).

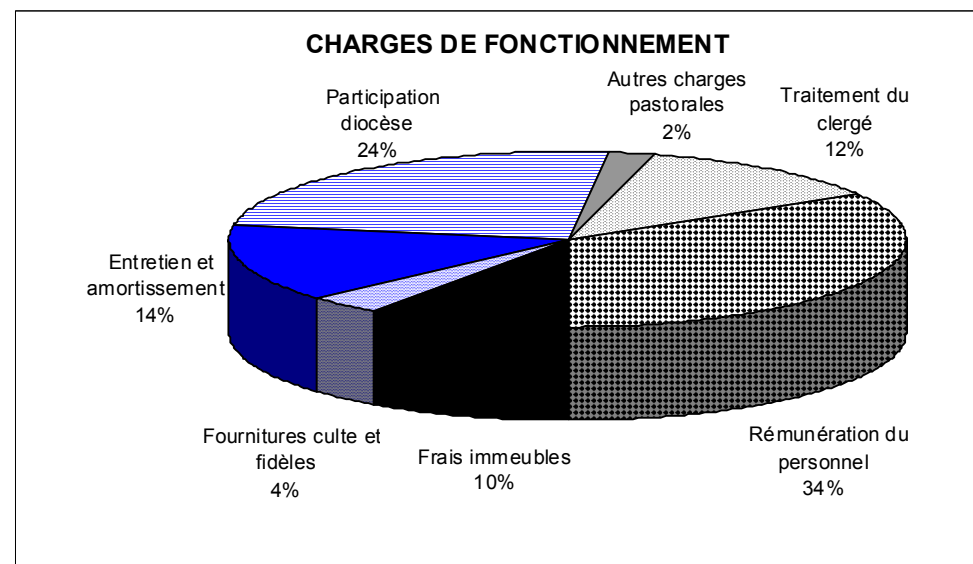
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT

<i>En euros</i>	2008	% 08 / 07	2007
Denier de l'Eglise	569 756,06	4,2%	546 652,92
Quêtes	179 350,96	1,4%	176 804,42
Casuel & messes	59 789,47	5,4%	56 704,20
Offrandes & dons	79 773,99	3,0%	77 469,20
Journées Entraide et Amitié	71 172,26	14,6%	62 102,68
Divers (dt mise à disp. de salles)	135 196,34	-0,2%	135 469,58
Total recettes	1 095 039	3,8%	1 055 203



CHARGES DE FONCTIONNEMENT

<i>En euros</i>	2008	% 08 / 07	2007
Traitement du clergé	118 664,20	4,6%	113 419,90
Rémunération du personnel	323 739,25	-2,4%	331 781,89
Frais immeubles	92 481,06	-14,3%	107 972,94
Fourn. culte & fidèles	33 819,80	-5,6%	35 811,98
Entretien et amortissement	138 164,82	6,3%	129 983,52
Participation diocèse	233 680,00	7,3%	217 800,00
Autres charges pastorales	22 400,36	21,4%	18 458,81
Total dépenses	962 949	0,8%	955 229



RESULTATS

	2008	% 08 / 07	2007
Résultat fonctionnement	132 090	32,1%	99 974
Résultat financier	9 093	x 2,6	3 471
Résultat/invest. immobiliers	-42 569	--	39 883
Résultat exceptionnel	-3 818	--	280 772
Résultat net comptable	94 795	-77,6%	424 100